

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 28 novembre 2014

A l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour changer l'affectation de bureau en 3 appartements, modifier la façade avant, créer une loggia et un balcon en façade arrière, aménager une terrasse sur la toiture plate de l'immeuble, pour le bien situé rue Dries, 165-167.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

En matière de garage, nous ne parvenons pas à situer l'emplacement de parking non couvert, mais annoncé dans le document. De plus, comme le bâtiment reste pour partie du bureau, il s'avère que l'on aménage 3 nouveaux logements sans aucune place de parking dédiée à ces nouvelles entités. Est-ce acceptable ?

Nous demandons également aux membres de la commission de concertation d'être attentifs aux éventuelles nuisances qui seraient créées pour les voisins directs par l'aménagement d'une terrasse sur la toiture plate située au deuxième étage.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers
Coordinateur